

Formation : Gouvernance des données cybersécurité et conformité réglementaire

RGPD, NIS2, DORA, IA Act, CRA

Séminaire - 2j - 14h00 - Réf. GND

Prix : 2120 CHF H.T.

NEW

Dans un contexte de transformation numérique accélérée et de durcissement des réglementations européennes (RGPD, NIS2, DORA, IA Act, Cyber Resilience Act), les dirigeants sont plus que jamais en première ligne pour garantir la conformité de leur organisation. Ce séminaire stratégique s'adresse à toute personne souhaitant intégrer les enjeux de gouvernance des données et de cybersécurité dans leurs décisions.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Comprendre les enjeux business, financiers, RH et de gouvernance de la conformité RGPD et réglementaire
- ✓ Identifier les responsabilités de la direction en matière de protection des données et de cybersécurité
- ✓ Arbitrer les projets avec des risques réglementaires ou des impacts éthiques (IA, sous-traitance, cloud, etc.)
- ✓ Intégrer la conformité dans les choix stratégiques et les modèles économiques
- ✓ Disposer d'outils de pilotage et d'indicateurs pour dialoguer efficacement avec les métiers et les fonctions support
- ✓ Fixer un niveau d'exigence et d'acceptation du risque

Public concerné

Directeurs informatiques et directeurs des systèmes d'information, responsables stratégiques des activités cloud, data, IA, RSE. ici

Prérequis

Aucun

PARTICIPANTS

Directeurs informatiques et directeurs des systèmes d'information, responsables stratégiques des activités cloud, data, IA, RSE. ici

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Etude de cas

Exposés illustrés par des cas réels (jurisprudence, sanction, presse).

Méthodes pédagogiques

Veuillez saisir la pédagogie utilisée ici

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Gouvernance des données, réglementation et alignement stratégique

- Pourquoi la conformité est un enjeu de direction générale ?
- La conformité n'est pas une fin en soi, mais un levier de pilotage et d'arbitrage.
- Le dirigeant fixe le curseur de la conformité comme pour la qualité, la RSE ou les finances.
- Impacts business : perte de contrats, exclusion d'appels d'offres, atteinte à la marque.
- Responsabilité directe du dirigeant (RGPD, devoir de vigilance, cyberattaques).
- Représentant légal du responsable de traitement : responsabilité pénale non déléguable.
- Exemples de condamnations pénales (articles 226-16 à 226-24 du Code pénal, sanctions CNIL).

2 Piloter la gouvernance des données

- Structurer un comité data/gouvernance des traitements.
- Doter le DPO de moyens humains, budgétaires et d'accès direct à la direction.
- Rôle des directions métiers dans la responsabilité RGPD.
- Arbitrer en cas de conflits : marketing versus sécurité, RH versus innovation, etc.

3 Anticiper les réglementations émergentes

- Synthèse des réglementations à impact stratégique : NIS2, DORA, CRA, IA Act, Data Act.
- Exemples d'effets sur les chaînes de valeur : fournisseurs, clients, filiales.
- Cas d'usage : cloud souverain, IA générative, pilotage de la résilience.

4 Positionner le RGPD comme levier de transformation

- Conformité by design : intégration à la stratégie digitale.
- Bénéfices concurrentiels : transparence, confiance, différenciation.
- Développer une culture de la donnée responsable.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Pilotage, arbitrage et gestion de crise

- Piloter la conformité : métriques et indicateurs pour dirigeants.
- Cartographie des risques et budgets associés.
- Indicateurs clés à suivre : registre des traitements, DPIA, violations de données, audits, formations.
- Responsabilité du dirigeant dans la tenue du registre et la réalisation des PIA.
- Dialoguer avec le DPO, le RSSI, les responsables métiers.

6 Arbitrer les projets critiques

- Lancement d'un projet IA : quelles questions poser ?
- Externalisation ou cloud : contrôle, auditabilité, réversibilité.
- Traitement RH sensible : quel niveau de vigilance imposer ?

7 Gérer une crise de conformité (violation, cyberattaque, litige)

- Comportement attendu de la direction en cas d'incident.
- Gestion coordonnée avec juridique, communication, IT.
- Bonnes pratiques post-crise : éviter la double peine (juridique, réputation).

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 29 juin, 14 sep., 7 déc.